



**ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTAL 61  
DU 12 OCTOBRE 2024**

## **Mandat Club Omnisports**

**(Concerne un comité de direction d'une association omnisports qui donne mandat au président de la section tennis, beach tennis, padel et/ou para tennis conformément à l'article 80.4. des RA de la FFT)**

Le comité de direction de l'association \_\_\_\_\_

A décidé de donner mandat à M./Mme \_\_\_\_\_

Président de la section<sup>1</sup> \_\_\_\_\_ Licence « C » n° \_\_\_\_\_

- Aux fins de représenter l'association à l'Assemblée Générale du Comité Départemental 61 le 12 octobre 2024.
- Et, l'ordre du jour m'ayant été communiqué, de prendre au nom de l'association toutes décisions, participer à tous travaux et à tous scrutins prévus au dit ordre du jour.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**Signature du président de l'association omnisports  
précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir » :**

**Signature du mandataire précédée de  
la mention manuscrite « Bon pour acceptation » :**

**TOUT MANDATAIRE DOIT ETRE EN MESURE DE PRESENTER SA LICENCE « C » DE L'ANNEE EN COURS DELIVREE PAR L'ASSOCIATION REPRESENTEE AINSI QU'UNE PIECE D'IDENTITE EN COURS DE VALIDITE (CNI, PASSEPORT OU PERMIS DE CONDUIRE).**

<sup>1</sup> Indiquer s'il s'agit de la section tennis et/ou beach tennis et/ou padel et/ou paratennis